



**HAL**  
open science

## Pauvreté et précarité dans les espaces ruraux: quelle voie pour une lecture géographique du phénomène?

Hélène Tallon

### ► To cite this version:

Hélène Tallon. Pauvreté et précarité dans les espaces ruraux: quelle voie pour une lecture géographique du phénomène?. 52e colloque de l'ASRDLF Territoires méditerranéens, agriculture, alimentation et villes, ASRDLF, Jul 2015, Montpellier, France. halshs-01267539

**HAL Id: halshs-01267539**

**<https://shs.hal.science/halshs-01267539>**

Submitted on 4 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

+



## **PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ DANS LES ESPACES RURAUX : QUELLE VOIE POUR UNE LECTURE GÉOGRAPHIQUE DU PHÉNOMÈNE?**

**Hélène TALLON**, Chercheure associée UMR 951 Innovation et développement dans l'agriculture et l'agroalimentaire, Montpellier/ Consultante en accompagnement à la création d'activité rurale, Scop Ariac, 34390 Prémian, France

Contact : <mailto:htallon@gmail.com>

### **Résumé**

L'analyse des dynamiques actuelles des espaces ruraux français apporte au chercheur son lot de paradoxes et de difficultés méthodologiques. Dans bien des cas, indicateurs de précarité et représentations positives de la qualité de vie ne convergent pas. Cette communication pose de manière très exploratoire la question de la prise en main de la problématique de la pauvreté rurale, telle qu'elle se présente aujourd'hui au géographe, en partant d'une analyse de la littérature et des études les plus récentes sur le sujet, couplée à nos observations de terrain. Nous pouvons voir que la connaissance de cette « pauvreté rurale » est très lacunaire, et que la lecture des analyses est rendue délicate par, entre autre, l'instabilité de la notion d'espace rural et les représentations subjectives du vécu des individus, qui relativisent voire contrarient les données disponibles et complexifient l'élaboration de politiques territoriales adaptées. Autant d'éléments qui invitent à construire des analyses qualitatives contextualisées et plaident pour le retour de politiques de développement territorial au plus près des situations vécues.

### **Mots clefs**

Pauvreté, espace rural, géographie sociale, invisibilité sociale

### **Introduction**

Les espaces ruraux, devenus dans leur ensemble attractifs voire très attractifs sont en même temps perçus par certains comme des espaces de relégation et d'invisibilisation sociale, des espaces « périphériques » qui cristalliseraient à bas bruit les frustrations d'une classe moyenne en souffrance. La réalité est évidemment plus complexe que cela. Ce que nous pouvons dire sur le sujet, c'est que les territoires ruraux accusent comme les autres la crise économique profonde que vit le pays, et qu'une pauvreté peu perçue jusqu'alors semble s'installer voire s'intensifier. Cependant, force est de constater que les analyses portant sur la question de la pauvreté rurale sont rares et que le paradoxe des migrations vers les espaces ruraux les plus pauvres a de quoi faire réfléchir. Si quelques études

de référence existent, elles restent peu nombreuses. En 2014 l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) lance une consultation nationale permettant de documenter les "publics invisibles", c'est-à-dire les personnes en grande exclusion économique et sociale ou positionnées aux marges des seuils statistiques et des périmètres de connaissance classique de l'intervention publique. Parmi les quatre types de populations pauvres « invisibles » identifiés, en figurent deux liés aux espaces ruraux : les « néo-ruraux » et les jeunes ruraux (Baronnet & al., 2014)<sup>1</sup>. Or, considéré sous l'angle de la statistique publique, parler d'espace rural et de néo-ruralité présuppose l'existence de ces catégories analytiques et la possibilité de les caractériser aux travers d'indicateurs communs. Non seulement ce n'est pas le cas, mais la très forte hétérogénéité des espaces ruraux pose de sérieuses questions méthodologiques à toute personne souhaitant circonscrire la pauvreté rurale. Observer cette problématique sous l'angle de la géographie, ce qui est implicitement suggéré par l'ONPES, n'est de fait pas simple. C'est donc de manière très exploratoire<sup>2</sup> que nous posons la question dans cette communication. Nous nous appuyons sur une analyse de la littérature et des études institutionnelles les plus récentes portant sur la relation entre pauvreté et espace rural, que ponctuellement nous illustrons de citations émanant de personnes rencontrées lors de nos travaux, liés à la pluriactivité<sup>3</sup> et à la création d'activité rurale.

## I Au cœur de la problématique, la définition de l'espace rural

On serait bien en peine de trouver chez les institutions gestionnaires de l'espace et productrices de cartographies et zonages opérationnels une définition stabilisée de l'espace rural, quelle que soit l'échelle considérée, États, Europe ou Monde (Lollier, 2008 ; Schuler, 2004). Les controverses chez les géographes actuels<sup>4</sup> quant à son existence même sont virulentes (Vanier, 2005 ; Depraz, 2013 ; Lévy, 2014). La qualification de la ruralité dans la mise en œuvre des politiques publiques est donc au cœur de la question. La France est un pays rural dont l'histoire est indissociable de celle des sociétés paysannes qui l'ont constitué. Tout manuel de géographie le rappelle, qui met en avant une iconographie du « rural » dans laquelle les paysages agraires ont la part belle. Mais au-delà d'alimenter nos imaginaires, l'espace rural est un espace administré revendiquant sa place singulière dans le jeu politique national, place qui lui est donnée par un ensemble de réglementations et de découpages spécifiques. Or, sans être toutes forcément nouvelles, les dynamiques actuelles de l'espace rebattent les cartes du développement territorial et de sa toile de fond, le jeu urbain-rural. Si le rural et l'urbain ne se distinguent plus ou de moins en moins, quid de leurs spécificités, largement médiatisées par les élus et les habitants? Cet espace, que dans le sens commun l'on pourrait considérer comme l'extérieur de la ville, auquel on prête selon les circonstances vices ou vertus, existe tout d'abord par un jeu très actif de représentations hétérogènes, elles-mêmes habilement entretenues par les gestionnaires du territoire. Sauf que les représentations sont une chose, la statistique publique en est une autre. Essayer de faire coïncider les deux, c'est, pour citer Jacques Lévy, « se fâcher avec le pays réel » (Vincendon, 2013) et faire « un déni de l'état de l'urbanisation » (Lévy, 2012 ; p.202). Pour le géographe, l'Insee, en attribuant à ses zonages des caractéristiques propres à définir des espaces « ruraux », procède à une véritable manipulation des statistiques qui occulte l'urbanisation générale du pays (*Ibid.*). C'est en partant de cet arrière plan critique que nous nous posons la question de la pauvreté rurale, cette question contenant le postulat implicite qu'il y aurait des formes de pauvreté spécifiques à un espace dit « rural », qu'il conviendrait de mieux repérer pour mieux accompagner.

---

<sup>1</sup> Les deux autres sont les travailleurs non salariés pauvres et l'entourage familial des enfants placés par les services de protection de l'enfance

<sup>2</sup> La question est régulièrement posée par les géographes (Séchet, 1996 ; Mathieu, 1997 ; Sélیمانovski, 2013 ; Boulineau & Bonerandi, 2014) mais l'atomisation des travaux de recherche sur le sujet oblige à reformuler en permanence la question

<sup>3</sup> En particulier PSDR 3 Intersama

<sup>4</sup> Pour ne parler que d'eux, car les sociologues et les historiens participent aussi activement à cette controverse

Les définitions et descriptions de l'espace rural qui ont actuellement cours en Europe peuvent être regroupées en trois catégories : des délimitations statistiques plus ou moins fines de la dichotomie urbain-rural ; des typologies fonctionnelles visant à représenter une multitude de différenciations spatiales; une remise en cause radicale de la catégorie indépendante de l'espace rural, appuyée sur l'évolution des modes de vie et de la métropolisation (Schuler & al., 2004).

En France, l'évolution des découpages du territoire national opérés depuis 50 ans atteste des changements majeurs de définition de l'espace rural français et de sa relation à l'urbain. L'Insee et les institutions qui lui sont proches découpent l'espace selon deux grandes approches souvent hybridées, l'une étant morphologique et l'autre fonctionnelle. Dans le passage de l'une à l'autre, le cliché figé de l'organisation de l'espace s'anime sous l'effet de l'introduction du mouvement et de la dynamique. La photo devient film.

L'approche morphologique du territoire, basée sur des critères de continuité du bâti et de population, est la plus ancienne. Dès les années 50, elle va permettre le découpage de l'espace en Unités Urbaines (UU), la dernière mise à jour de ce découpage datant de 2010<sup>5</sup>. La vision du territoire est binaire. Une commune urbaine est une commune appartenant à une unité urbaine. Les communes ne relevant pas de la catégorie des communes urbaines appartiennent à la catégorie des communes rurales. Cette approche sera complétée dans les années 90 par une approche fonctionnelle de l'espace. Elle donne naissance en 1996 au ZAU (zonage en aires urbaines). Cette approche est fondée sur l'identification de pôles d'emploi et la délimitation de leurs aires d'influence à travers les déplacements domicile-travail de la population résidente. Le découpage fonctionnel qui en résulte a comme maille de base les unités urbaines et les communes rurales. Là encore, le rural ou « espace à dominante rurale » est défini par la négative : il est « ce qui n'appartient pas à l'espace à dominante urbaine »<sup>6</sup>. En 1997 l'Insee et l'Inra travaillent de concert pour affiner la partie dite « à dominante rurale » du ZAU. En effet, le rural même résiduel, n'est pas uniforme, ce que les chercheurs et opérateurs institutionnels chercheront à traduire dans le « complément rural » du ZAU, le ZAU-R (ou ZAUER, Zonage en Aires Urbaines et aires d'emploi de l'Espace Rural). Celui-ci permet de distinguer quatre types d'espaces ruraux : les communes rurales sous faible influence urbaine ; les pôles ruraux ; la périphérie des pôles ruraux ; le rural isolé. Cette première typologie du rural sera très vite réexaminée et modifiée pour mieux intégrer les évolutions inscrites dans les résultats du recensement de 1999, et donne le ZAU-R de 2002. L'espace « à dominante rurale » est repensé autour de la notion de « pôle d'emploi de l'espace rural » (Schmitt & al., 2002). La catégorie du rural isolé disparaît et les communes ne sont plus classées qu'en trois catégories : celles qui appartiennent à un pôle d'emploi de l'espace rural ; celles qui forment les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural ; et enfin les autres communes de l'espace rural. Cette dernière catégorie, au « caractère fourre-tout » (*Ibid.*) résulte de la suppression de la distinction entre un « rural sous faible influence urbaine » et un « rural isolé ». A noter que ces « autres communes de l'espace rural » sont encore une fois définies par la négative : ni pôles d'emploi proprement dits de l'espace rural, ni communes des pôles d'emploi de cet espace. Le ZAUER servira de matrice à de nombreuses cartes d'organisation territoriale incluant des données fonctionnelles de plus en plus fines, permettant d'analyser les dynamiques socio-économiques en termes de « territoires vécus » et de « bassins de vie ».

Cependant, le ZAU apparaît peu lisible et il masque les phénomènes pour lesquels il a été mis en place, en particulier l'hétérogénéité des dynamiques de périurbanisation à l'œuvre, apparaissant nettement dans les derniers recensements. Il sera donc actualisé à la fin des années 2000. Dans le ZAU 2010, on cherche à mettre en lumière les degrés d'influence des villes sur leur environnement, en supprimant entre autre la dichotomie « urbain/rural » (Aliaga, 2015a). Le nouveau ZAU délimite ainsi un « espace d'influence des villes » dont la particularité est d'intégrer pleinement une approche

---

<sup>5</sup> Les définitions ne sont pas reprises dans la communication  
cf : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

<sup>6</sup> <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/espace-rural.htm>

morphologique du rural. Sept « gradients » d'influence urbaine sont définis. Le dernier, dit « communes isolées hors influence d'un pôle », intègre une partie des anciennes communes de l'espace à dominante rurale. La densité de population de ces communes est très faible : 15 hab/km<sup>2</sup> en moyenne. Si l'espace rural en tant que tel disparaît de la nomenclature, la notion est toutefois bien présente puisqu'elle réapparaît dans la caractérisation des communes, rurale ou urbaine selon les critères de l'approche morphologique classique des Unités Urbaines. De fait, elle met en évidence la présence simultanée de communes rurales et urbaines au sein des mêmes zones d'échanges entre domicile et travail. Dans les couronnes des pôles, plus de la moitié des communes sont rurales. Mais cette volonté d'effacement la dichotomie rural/urbain dans le ZAU 2010 mène à une quasi réification du rural, espace pictural et cadre de vie plus que véritable espace social. Paysages agricoles ou naturels, faible densité de population, urbanisation diffuse et habitat individuel sont les derniers signes distinctifs d'un espace auquel on ne reconnaît plus de caractéristiques fonctionnelles, culturelles ou idéologiques propres.

Les derniers découpages de l'espace proposés par l'Insee, appuyés sur la notion de degré d'urbanisation, achèvent de vider l'espace rural de toute ontologie. L'Insee reprend, pour l'adapter au cas français, la typologie européenne du « degré d'urbanisation » de 2011 (Dijkstra & Poelman, 2014). Dans cette typologie, les critères de caractérisation des communes rurales ou urbaines sont différents de ceux des unités urbaines françaises. La typologie européenne repose sur des analyses de données carroyées, c'est-à-dire des données obtenues via un maillage spatial systématique constitué de carreaux de 1 km de côté. Ces données sont agrégées pour délimiter les « mailles urbaines », soit un ensemble de carreaux de densité minimale de 300 habitants au km<sup>2</sup> englobant un total d'au moins 5 000 habitants, puis les « mailles urbaines denses » qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 1 500 habitants par km<sup>2</sup> et un minimum de 50 000 habitants. Il n'y a pas de notion de continuité du bâti dans cette typologie. C'est donc par le critère de dispersion spatiale de la population sur le territoire, ou d'agglomération, que ces espaces sont caractérisés. Une commune est densément peuplée si plus de la moitié de sa population habite dans une maille urbaine dense. Cette commune est alors dite urbaine. Elle est de densité intermédiaire (à dominante urbaine) si plus de la moitié de la population habite une maille urbaine ; elle est peu dense si moins de la moitié de la population habite en dehors de toute maille urbaine (la commune n'appartenant pas par ailleurs aux catégories 1 et 2) ; elle est enfin très peu dense<sup>7</sup> si la part de la population vivant en dehors de toute maille est supérieure à 50%. Pour définir cette dernière catégorie, une maille rurale intermédiaire a été choisie (seuil de 25 habitants/km<sup>2</sup> au carreau et 300 habitants). Les communes peu denses et très peu denses sont appelées « rurales ». Remarquons que les communes « très peu denses » sont situées pour près des trois quarts dans un espace « résiduel » du zonage en aires urbaines, et sont ainsi caractérisées par leur « distance » à l'influence de la ville (Aliaga & al., 2015).

Pour l'Insee, cette approche morphologique, recentrée sur la densité, permet de repenser le rural (Aliaga, *op. cit.*). Cette méthode offre en effet une grille d'analyse de l'espace simple, intuitive et particulièrement neutre, qu'il est très aisé de « faire parler » en croisant les données sur la population, disponibles à un niveau très fin grâce au carroyage. Ce nouvel outil statistique permet en effet des analyses spatiales très ciblées, volontairement déconnectées des découpages administratifs préexistants. Mais à un niveau macro toute information pertinente disparaît, les communes peu denses représentant 90% des communes françaises et accueillant 35 % de la population. Quant à la catégorie inférieure, celle des communes très peu denses, elle ne concerne plus que 36% des communes et seulement 4 % de la population. Dans ce découpage on peine à comprendre ce que la catégorie de « rural » apporte. C'est pourtant ce découpage que retient le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) pour mener ses études sur l'espace rural : « *Les espaces dits ruraux*

---

<sup>7</sup> La quatrième catégorie a été rajoutée par l'Insee à la typologie européenne pour différencier plus finement les espaces. En effet la grande majorité des communes françaises (90 %) sont considérées comme « rurales » selon cette typologie européenne (Aliaga et al., 2015)

sont définis ici à partir d'un unique critère de densité. Les travaux de l'Insee et du CGET ont montré que **le seuil de 25 habitants/km<sup>2</sup> constitue en France un critère fiable<sup>8</sup>** permettant de distinguer les espaces très faiblement densément peuplés, que l'on qualifiera ici de ruraux » (Métayer, 2014). Pour le CGET, « délimiter des zones très peu denses revient à identifier des zones où les habitants sont davantage « isolés » de leurs voisins » (Ibid.).

L'existence de ces principales matrices de découpage territorial n'empêche pas l'élaboration d'autres représentations fonctionnelles de l'espace, qui elles-mêmes adaptent leurs définitions de l'espace rural à la problématique sous entendue. Sans être exhaustif, citons la typologie « Occupation du territoire et mobilités » de l'Insee, réalisée pour mieux définir les schémas d'intervention complémentaires, qui combine flux migratoires, déplacements domicile-travail et accès aux services d'équipement. Dans cette typologie, apparaissent un « rural sous influence urbaine », un « rural » et un « rural isolé » (Bigard & Durieux, 2010). Sans surprise aucune, la cartographie du rural isolé caractérisé par cette approche fonctionnelle (figure 1) n'a rien à voir avec celle déterminée par le simple critère de densité de la population (figure 2). Mais, au-delà de l'évidence que les cartes montrent ce qu'on cherche à montrer, ce constat pose la question du brouillage sémantique qui entoure la notion d'espace rural, et la difficulté à en faire une catégorie d'analyse pertinente de phénomènes transversaux. Car aux espaces délimités correspondent des réalités sociales traduites en chiffres. Et là encore, selon la grille de lecture utilisée, les réalités apparaissent tout autres : en 2010, 29 343 communes sur 36 570 sont rurales, leur densité moyenne est de 32 hab/km<sup>2</sup> et 22% de la population vivent dans ces communes (Clanché & al., 2011). Cependant la moitié de ces communes dites rurales appartiennent à l'espace d'influence urbaine, et considérée au prisme de l'urbain, la part des habitants vivant dans un espace hors influence urbaine se réduit considérablement : les habitants des aires urbaines et ceux des communes multi-polarisées représentent en effet près de 97% de la population totale (Lévy, 2014).

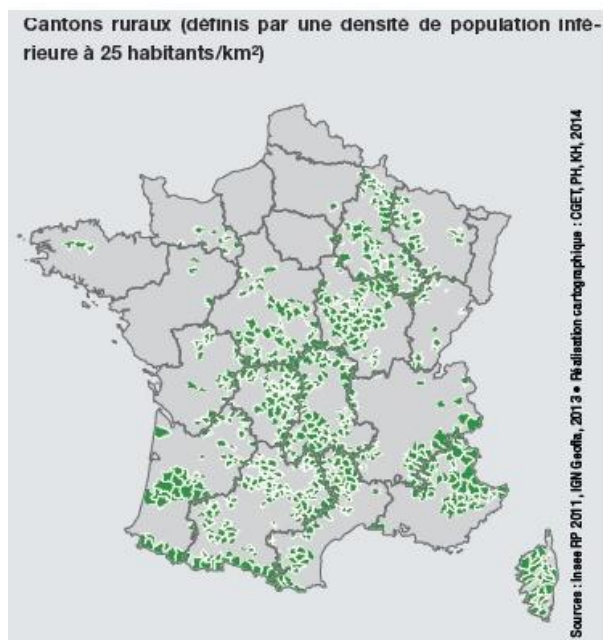


Figure 2 : les cantons ruraux (en vert) au seuil de 25 habitants /km, CGET, 2014

2 . Répartition des sept classes sur le territoire métropolitain

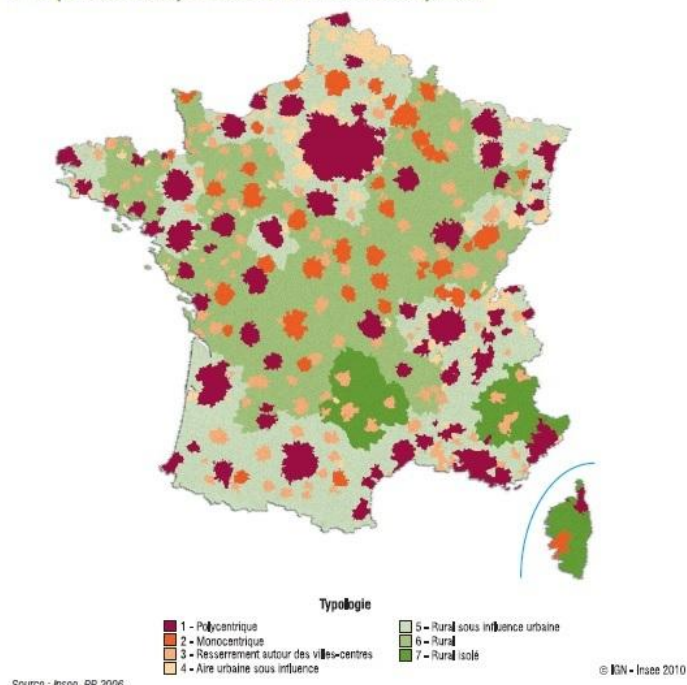


Figure 1 : le rural isolé (en vert soutenu) dans la typologie « Occupation du territoire et mobilités » de l'Insee, 2010.

<sup>8</sup> Souligné par nous

En résumé, nous voyons que l'espace rural est toujours délimité en creux de l'espace urbain, et que dans les tentatives de caractérisation de l'espace rural, deux critères semblent faire consensus : la faible densité d'occupation du territoire et la présence d'activités nécessitant peu de mouvements pendulaires vers les villes (soit des activités dites « traditionnelles » ou « présentes »). Mais comme le fait remarquer la Commission Européenne confrontée aux mêmes euphémismes dans la désignation de ses espaces (dans le découpage de l'OCDE les régions sont « Principalement rurales », « Principalement urbaines » ou encore « relativement rurales »)<sup>9</sup> (Commission européenne, 2008) : « *il peut y avoir deux manières d'harmoniser les définitions de ruralité : 1) établir des seuils applicables à tous les États Membres ; 2) envisager la ruralité en tant que concept relatif – à l'instar de l'exposition au risque de pauvreté – et définir les seuils, relativement à certaines variables, au niveau national. La première option est la plus simple et transparente, mais la deuxième, quoique plus compliquée, permettrait de prendre en compte l'hétérogénéité des États membres de l'UE en matière de population, dimensions physiques, caractéristiques géographiques et structure économique.* » (Ibid. ; p.5). La Commission souligne que, s'il est bien indispensable d'établir des seuils communs pour faire des analyses globales, ceux-ci peuvent néanmoins se révéler inappropriés dans un certain nombre de cas, et que l'arbitraire (*sic.*) dans le choix des seuils des variables ne peut qu'augmenter face à la très forte hétérogénéité des zones rurales européennes.

Ainsi, garder à l'espace rural sa relativité pourrait-il permettre de repérer des caractéristiques fonctionnelles structurantes propres à chaque espace, pour individualiser des politiques, comme la question de la pauvreté rurale nous invite à le faire ? Mais serait-il alors encore pertinent de parler d'espace rural ?

## **II Espaces ruraux, une pauvreté spécifique ?**

### **Une médiatisation récente des phénomènes de pauvreté rurale**

La pauvreté des populations rurales n'a jamais été un sujet très étudié en France, sauf chez les agriculteurs où la question des revenus agricoles, replacée dans le contexte d'une agriculture fortement subventionnée, a alimenté de nombreux travaux. En contrepoint il s'agissait de repérer les conditions de maintien d'une profession en prise à des mutations structurelles de fond impulsées par l'État, le rôle de cette profession étant perçu comme majeur dans le devenir des espaces ruraux. Mais les trajectoires de pauvreté et d'exclusion proprement dites, c'est-à-dire le vécu même de ces personnes, leur statut d'acteurs faibles au sein de la profession ou leurs stratégies de contournement et de sortie des difficultés, ont été peu documentées. Les lacunes sont d'autant plus vastes pour les autres professionnels ou simples habitants des espaces ruraux. C'est en 1984 que la question de la pauvreté rurale est mise en débat par les chercheurs, avec l'organisation par l'Association des Ruralistes Français d'un colloque sur ce thème. Il ressort de la lecture des actes quelques éléments importants : si la pauvreté rurale est mal connue<sup>10</sup>, c'est d'une part qu'elle dévoile la « face cachée du développement » mais aussi parce qu'elle repose sur l'idée qu'il y aurait des solidarités locales spécifiques aux espaces ruraux et qu'une vie quasi autarcique y serait possible. Les sociologues montrent qu'il n'en est rien et que la vie à la campagne est aussi coûteuse que celle de la ville. Mais aussi que cette question ne peut pas être déconnectée de celle de la ville, la précarisation des populations urbaines migrantes n'étant pas nouvelle, ni celle des exclus urbains migrants vers les campagnes (Maclouf, 1986). Sans doute est-on encore baigné à cette époque des deux principales représentations antagonistes de l'espace rural qui ont cours alors, celle de la possibilité du retour à la terre portée par le mouvement hippie et post soixante-huitard, ou celle de la déshérence que les populations autochtones, parties chercher meilleur avenir en ville, transportent avec elles.

---

<sup>9</sup> régions urbaines : >85% de la population vivant dans des communes de plus de 150 hab/km<sup>2</sup> ; régions semi-rurales : 50%-85% de la population vivant dans des communes de plus de 150 hab/km<sup>2</sup> ; régions rurales : <50% de la population vivant dans des communes de plus de 150 hab/km<sup>2</sup>.

<sup>10</sup> L'étude des inégalités se concentre à cette époque sur les grandes agglomérations

Dans cette même décennie, du milieu des années 80 au milieu des années 90, le sujet de la pauvreté rurale est appréhendé chez les géographes par le biais des travaux qu'ils mènent sur les espaces de faible densité (Mathieu & Duboscq, 1985 ; Séchet, 1996 ; Mathieu, 1997 ; Barthe & al., 2007). Cette fois-ci, c'est au prisme de la spatialité ou de l'espace que cette pauvreté est interrogée. Comme les sociologues, ces géographes déconstruisent certaines représentations. Campagnes fragiles, espaces disqualifiés, omniprésence de la question de la mobilité abordée sous l'angle de l'assignation territoriale et de la peur de l'extérieur, sont autant de traits grossiers relevant d'une fabrique ou d'un déterminisme de la pauvreté rurale que les auteurs s'attachent à remettre en question, plaidant dès les années 80 pour une plus grande contextualisation de la problématique et une approche très qualitative des analyses. Le livre du sociologue Alexandre Pagès sur la pauvreté en milieu rural, qui paraît en 2004, est un des premiers à pointer à la fois l'importance de la pauvreté rurale et son invisibilité. Réalisé à partir d'un important dispositif d'enquête, il recueille et met en perspective la parole de personnes en prise avec des situations difficiles voire dramatiques, mais largement occultées, d'elles-mêmes comme des services sociaux ou des élus.

Depuis ces publications, les travaux restent rares, les plus importants chez les géographes étant ceux d'Emmanuelle Bonerandi (Boulineau & Bonerandi, 2014) ou encore ceux de Catherine Sélimanovski, qui pointe dans ses travaux récents « l'impensé de l'espace dans les politiques de lutte contre la pauvreté » (Sélimanovski, 2013). Et le contexte territorial actuel est déjà bien différent de celui des 30 dernières années. Les dynamiques spatiales évoluent très rapidement et laissent tous les scénarios prospectifs ouverts (Datar, 2010). Aujourd'hui, encore plus qu'hier (ou simplement parce qu'on le perçoit plus clairement), l'espace rural s'avère complexe : à la fois espace d'accueil et de relégation, espace dans lequel le taux de pauvreté monétaire est supérieur à celui des espaces urbains mais qui résiste néanmoins mieux à la crise en cours, espace qui cristallise un idéal de vie tout en restant culturellement disqualifié voire replié sur lui-même, espace dans lequel la pauvreté ne fait pas de vague, même lorsque ses habitants sont confrontés à des conditions de vie comparables à celles rencontrées dans certains espaces urbains (relégation, faiblesse des niveaux de vie, fort taux de chômage des jeunes, progression des familles monoparentales, sentiment de captivité, etc.), la faible concentration et la dispersion de la population dans ces espaces diluant le phénomène.

Dans ce contexte, il faut des lectures caricaturales d'un espace devenant le terreau de l'extrême droite (Gintrac & Mekdjian, 2014 ; Cordobes, 2014) pour que l'espace rural inquiète en tant que tel et devienne l'objet d'attention médiatique. La question de la pauvreté croise aujourd'hui celle des espaces ruraux, et le sujet est à l'agenda des institutions. Les associations travaillant en zone rurale ont été actives dans l'émergence médiatique de la question. Confrontées à une évolution alarmante des situations de pauvreté ou de précarité, qu'elles relèvent de dynamiques endogènes bien connues mais amplifiées par la crise, ou qu'elles résultent de situations tout à fait nouvelles, ces associations doivent depuis 2008 adapter parfois dans l'urgence leurs réponses. Ainsi, en 2009, huit associations<sup>11</sup> signent une note d'analyse adressée au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour insister sur la nécessité de « rendre visible la question de la pauvreté en milieu rural et faire en sorte qu'elle soit prise en compte avec ses spécificités dans les politiques publiques. » (De Sousa, 2010). Ces associations notent tout d'abord que leur périmètre d'action intègre des territoires ruraux de plus en plus éloignés des villes, mais que l'éloignement continu des services déconcentrés de l'État des zones rurales et le désengagement d'interlocuteurs de proximité au profit d'une structuration régionale gomme les spécificités locales des phénomènes et relativisent le poids de la pauvreté des espaces les moins peuplés : en conséquence, si les publics deviennent de plus en plus visibles des associations, ils deviennent paradoxalement de moins en

---

<sup>11</sup> Organisations signataires: FNARS, fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France, Comité National de Liaison des Régies de Quartier, Habitat et Développement, Familles Rurales, FN CIVAM, CCMSA, Chantier École



moins visibles des institutions, ce qui complique d'autant plus le travail réalisé auprès des personnes concernées.

En 2009, l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) et le CGAAER (Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux) produisent un rapport intitulé « Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural » (Berthod-Wurmser & al., 2009) qui tente de clarifier la question. Citons quelques chiffres issus de ce rapport<sup>12</sup>, qui montrent que la pauvreté, quoique bien présente, n'est ni homogène sur le territoire français, ni supérieure à celle des espaces urbains. Onze millions d'habitants soit 18% de la population de France Métropolitaine résident dans l'espace rural. La démographie de ces espaces est globalement dynamique, sauf dans quelques territoires restreints (« *L'exode urbain s'est substitué à l'exode rural* » (*Ibid.*)), mais le taux d'emploi reste plus faible que dans l'espace urbain (57% contre 65%). La pauvreté rurale se caractérise par des revenus d'activités faibles et concerne des familles en moyenne plus nombreuses. La proportion de personnes âgées est forte mais le vieillissement est cependant moins rapide qu'en milieu urbain. Le taux de pauvreté monétaire moyen en 2006 est de 13,7% contre 11,3% en milieu urbain et dans plus d'un tiers des départements de France métropolitaine le taux de pauvreté dans la population rurale dépasse 19%. Sans surprise, les catégories les moins qualifiées sont surreprésentées parmi les actifs en emploi : 32% d'ouvriers et 27 % d'employés, contre 7 % de cadres et professions intellectuelles et d'agriculteurs. Les équipements et services sont inégalement accessibles sans voiture et sensiblement déficitaires dans les domaines sociaux et sanitaires. Certaines populations pauvres sont surreprésentées : les propriétaires ou accédants (56% contre 26% en milieu urbain), les jeunes (en particulier dans le Nord de la France), ainsi que les couples avec enfants. Cependant, les figures de la pauvreté monétaire<sup>13</sup> et plus encore la pauvreté en conditions de vie<sup>14</sup> ne laissent pas apparaître de grandes disparités avec celles du milieu urbain. Le taux de pauvreté monétaire des communes rurales en zonage UU apparaît même bien inférieur à celui des unités urbaines : 10,7% en 2008 contre 12 à 15% pour les UU, et le taux de chômage moyen en milieu rural est globalement voisin du taux moyen en milieu urbain, quelque soit le zonage considéré (Berthod-Wurmser, 2012). Toutefois, dans certains territoires qui cumulent les handicaps (crises agricoles et perte d'activités industrielles), la pauvreté rurale est une composante importante de la pauvreté générale, qui manque de visibilité et peut devenir endémique. Comme en milieu urbain, certains territoires peuvent s'apparenter à des territoires de relégation, plaçant leurs populations dans des dynamiques de réclusion qui fait jouer la nature particulière du territoire (Lyet & al., 2010). C'est donc dans la compréhension du contexte territorial et des trajectoires d'activité que cette pauvreté peut être appréhendée.

---

<sup>12</sup> Sauf précision, ces chiffres sont issus du recensement 2006 et du zonage ZAUER

<sup>13</sup> Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie (ensemble des revenus et prestations nettes d'impôts directs, rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage) est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou le Canada) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil de pauvreté à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais utilise aussi très largement un seuil à 50 % (IGAS, 2009). En 2014, le taux de pauvreté monétaire à 60 % s'élève à 14.2 % de la population, soit environ 8,5 millions de personnes, et le seuil de pauvreté monétaire à 60 % correspond à 987 € mensuels pour une personne seule (<http://www.cnle.gouv.fr/Mesure-de-la-pauvrete-monetaire-en.html>)

<sup>14</sup> La pauvreté en conditions de vie se définit par un manque global d'éléments de bien-être matériel, mesuré à l'échelle du ménage. Un ménage (ainsi que les individus qui le composent) est dit pauvre lorsqu'il cumule au moins huit privations ou difficultés parmi vingt-sept relatives à l'insuffisance des ressources, aux retards de paiement, aux restrictions de consommation et aux difficultés liées au logement.

## Une géographie de la pauvreté polarisée sur fond de dynamiques socio-économiques hétérogènes

La cartographie de la pauvreté française montre clairement que certains départements et régions sont fortement touchés par ce phénomène, alors que d'autres semblent être plutôt épargnés. Les études les plus exhaustives se sont attachées à observer et à comprendre la spatialisation de la pauvreté, à la recherche de permanences ou d'effets mal appréhendés que des politiques mieux ciblées pourraient compenser ou corriger. En 2001, la CNAF livre un rapport sur les aspects territoriaux de la pauvreté en France, qui analyse les indicateurs de pauvreté et de précarité au prisme de configurations de l'espace obtenues selon diverses méthodes, le découpage de l'espace en aires urbaines et son complément rural, les zones d'études et d'aménagement du territoire, et le découpage de l'espace selon le niveau d'urbanisation. Les trois entrées choisies mettent en exergue que les taux de pauvreté les plus forts se retrouvent dans le rural profond et dans les communes centre des très grandes agglomérations de province (des régions Nord-Pas de Calais et Languedoc-Roussillon en particulier), et que la richesse se trouve dans les zones rurales polarisées ou les petites villes de province, la situation très contrastée de l'Île-de-France étant mal appréhendée dans l'étude. Les dynamiques repérées s'avèrent ainsi plus difficiles à lire qu'il n'y paraît : « *Le contraste est grand entre les deux espaces ruraux, puisque si les communes du rural profond, où les actifs vont moins travailler dans les grands pôles urbains, sont l'un des lieux comportant la plus forte part de population dans la plus basse tranche de revenus, à l'inverse les communes rurales sous influence urbaine sont celles qui comportent le plus faible taux de population sous le seuil de pauvreté* » (Aldeghi, 2001 ; p 147). En d'autres termes, les grands centres urbains concentrent beaucoup de riches... mais pas moins de pauvres, et contrairement à une idée véhiculée, les banlieues dans leur ensemble ne concentrent pas la pauvreté, du fait de leur forte proportion de catégories de revenus intermédiaires. D'autre part, les populations pauvres varient fortement selon les types d'espaces : dans le Nord, la région la plus défavorisée sur le plan des revenus, les populations pauvres sont formées de ménages jeunes de milieu ouvrier, où l'un des conjoints est souvent au foyer, ayant des familles nombreuses ; dans l'Ouest et le Sud-ouest, les populations pauvres sont souvent âgées, composées de ménages agricoles en activité ou à la retraite ; enfin dans les communes du rural profond, les populations pauvres sont encore très tournées vers l'agriculture (*Ibid.*).

D'autres études confirment la complexité des dynamiques socio-spatiales de précarité ou de pauvreté. La plus évidente est l'absence de corrélation entre création nette d'emplois salariés privés d'un territoire et diminution du chômage, ce qui est frappant dans des territoires aussi dynamiques que ceux du Sud de la France (Davezies & Korsu, 2002). Mais aussi le choix de migration des personnes des espaces les plus producteurs de richesse vers les espaces créant peu de richesse (Davezies, 2007) ou la déconnection entre le taux de pauvreté d'un territoire et la perception de la dynamique de ce territoire, comme le révèlent les membres des services d'intervention sociale des départements auvergnats, qui perçoivent pour 60% d'entre eux leur territoire rural d'intervention comme dynamique ou en métamorphose, alors même que les taux de pauvreté rurale sont de 5 à 10 points supérieurs à ceux des espaces urbains de ces mêmes départements (Pagès et al., 2014). Qu'en est-il exactement ? L'empirisme de ces professionnels permet-il de détecter plus efficacement les tendances que ne le feraient des analyses macro-économiques classiques ? Quoi qu'il en soit, nous voyons que cette géographie de la pauvreté, ou plutôt des personnes pauvres, ne peut se comprendre sans analyse multidimensionnelle de l'espace et des microsociétés qu'ils produisent. Les études, aussi pointues soient-elles, laissent encore de côté de nombreux éléments de compréhension des trajectoires de marginalisation et d'exclusion sociale de certaines populations. L'hétérogénéité des espaces ruraux et leurs dynamiques très variables, le flou de leur délimitation et la difficulté de savoir de qui l'on parle lorsqu'on parle des « ruraux », la difficulté d'intégrer l'espace aux données qualifiant la pauvreté (notons par exemple que dans la mesure de la pauvreté en condition de vie on ne trouve aucun item lié à la localisation géographique de la famille ou à son isolement) créent, comme cela avait déjà été relevé par les sociologues et les géographes dès les

années 80, un besoin d'indicateurs qualitatifs spécifiques qui aujourd'hui à notre connaissance sont quasiment tous absents des grilles d'analyse de la pauvreté<sup>15</sup>.

### III L'espace rural, une « catégorie de sens » pour les habitants ?

L'espace rural, nous l'avons vu, ne se laisse pas circonscrire facilement. Il ressort des définitions statistiques un plus petit dénominateur commun, la densité de la population et du bâti, doublé dans une approche intégrative d'un deuxième, celui de la mobilité professionnelle des habitants vers la ville. Mais ces deux éléments peuvent se retrouver dans de nombreux espaces, sans pour autant caractériser des pratiques ou des territoires similaires. On peut légitimement se demander pourquoi accorder aujourd'hui tant d'importance à un espace rural aussi flou, quasi ectoplasmique pour certains, mais nous préférons nous demander ce que le fait de penser l'espace rural pour lui-même apporte à notre compréhension spatiale des dynamiques d'affiliation ou de désaffiliation sociales<sup>16</sup>.

S'il existe une spécificité des espaces ruraux en termes de formes de pauvreté, les processus menant à leur visibilité ou invisibilité peuvent nous éclairer sur celle-ci. En effet, si cette invisibilité ne relève pas simplement de carences statistiques, la question amène à se demander comment agit l'espace. Appréhender l'espace d'implantation comme ligne directrice de mobilités et d'intentionnalités, ou autrement dit considérer le territoire comme un actant de la situation modifie la vision même que nous avons des processus menant vers la pauvreté ou l'entretenant. Elle permet au géographe de se saisir des transformations qualitatives de cette question au passage d'une échelle à l'autre, d'intégrer les rapports spatiaux qu'entretiennent les individus à leurs espaces géographiques, ou de penser les processus dans leurs dynamiques, en référence aux acteurs et à leurs actions. La géographie sociale propose une lecture des phénomènes socio-spatiaux à travers ceux qui les génèrent. L'approche spatiale offre certes un accès à la compréhension des sociétés, mais elle permet aussi d'agir sur celles-ci. C'est ce rapport à l'action, de nature heuristique et opérationnelle qui est pour nous au cœur de la géographie contemporaine. Dans son rapport complexe aux agencements spatiaux, l'homme construit et actualise ses compétences spatiales pour maintenir ses espaces habitables (Calbérac & Delage, 2010 ; Di Méo, 1999 et 2008 ; Lussault, 2010 ; Mathieu, 2007). La pauvreté est un état qui ne se réduit pas à la privation d'éléments matériels, quantifiable et raisonnée en fonction du niveau de vie global d'une société. Il n'y a pas de consensus, au sein même de nos sociétés, sur un « panier de privations inacceptables », qui déterminerait une norme de pauvreté spécifique (Accardo & De Saint Pol, 2009). La pauvreté confronte directement les hommes aux inégalités sociales, et ce n'est donc que dans le rapport de l'homme à la société qui l'entoure qu'elle peut être comprise. D'un point de vue géographique, cet élargissement de la problématique nous amène à repositionner le rapport de l'homme à son espace en termes de « *relation entre une position sociale, un ensemble de normes et un emplacement occupable* » (Lévy & Lussault, 2013 ; p. 785). Habiter un lieu c'est s'approprier un espace, délimiter pour soi même un dedans et un dehors, et devenir pleinement l'objet d'un rapport à l'autre en tant qu'être social (De Certeau & al., 1980).

Comme tout espace, l'espace rural est un espace porteur de sens pour ses habitants. Ainsi, définir la ruralité comme une « catégorie de sens » (Rémy & Voyé, 2002, cité par Devaux, 2013), au-delà d'une simple catégorie spatiale, permet de considérer les représentations des habitants comme des ressources actives mises en jeu dans les dynamiques sociales. Le fait que l'appartenance à l'espace rural devienne un marqueur identitaire, quelle que soit par ailleurs l'image produite du territoire (positive ou négative), est certes un signe d'affaiblissement des identités sociales englobantes. Mais en ré-agencant certains éléments phares de l'espace rural, comme la nature, la distance, le

---

<sup>15</sup> Citons, dans le rapport de Valeur plus réalisé pour l'Onpes en 2009, huit indicateurs liés à la mobilité et un seul faisant référence indirectement à l'espace de vie de la personne, au-delà de son logement (« Je ne sors pas des limites du quartier »), sur les 182 indicateurs proposés dans cette approche qualitative par ailleurs très intéressante (Valeur Plus, 2009)

<sup>16</sup> Entendues comme « *le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit* » (Castel, 1990), p.157.

patrimoine ou la sociabilité, dans un usage du monde parfaitement et de plus en plus urbain, en les métissant de représentations qui n'ont plus grand-chose de collectives si ce n'est la toile de fond du discours territorial, les habitants donnent du sens à leurs trajectoires de résidence et actualisent leurs modalités d'intégration sociale. Leur définition empirique de la ruralité leur permet de créer leurs propres références spatiales, sur lesquelles ils s'appuient, même si cela les amène à se taire et à encaisser les difficultés sans en faire état. Une analyse des trajectoires de pauvreté permettrait sans doute de rendre visible ce jeu spatial, qui fait d'un espace le support de projection d'un futur désiré et désirable, ou à l'inverse un cadre d'autant plus enfermant que ses contraintes se révèlent petit à petit et sont mal évaluées. Dans l'un ou l'autre cas, précarisation et pauvreté n'auront ni la même portée ni les mêmes conséquences sociales.

## Conclusion

Plus les départements sont ruraux, plus ils sont attractifs (Baccaïni & Levy, 2009). Par ailleurs, plus les espaces sont éloignés des centres urbains, plus le niveau de vie est faible. Mais les départements les plus pauvres ne sont pas les moins dynamiques, et les espaces ruraux isolés résistent plutôt bien à la crise. Dans l'Hérault, département en grande partie rural et fortement concerné par la pauvreté, les dernières analyses montrent contre toute attente que c'est dans les communes les plus éloignées des pôles urbains (les communes multipolarisées et les communes isolées) que le revenu médian, certes limité, progresse le plus significativement<sup>17</sup> (Dadoun, 2015). On voit à travers cet exemple que le choix de la bonne échelle d'observation de la pauvreté est capital pour percevoir des phénomènes socio-spatiaux de cette nature. Mais les objectifs de réduction du taux de pauvreté que se sont fixés l'Europe et la France<sup>18</sup> peuvent largement contribuer à orienter les politiques publiques vers les espaces les plus denses, marginalisant encore une fois le vécu des habitants des espaces les moins denses. La complexité des espaces ruraux, dans leurs dynamiques singulières et les attendus de plus en plus hétérogènes des populations, pose de vraies questions d'insertion économique et de gouvernance des territoires. La revitalisation rurale bouscule les cadres d'analyse et d'intervention du développement rural. Plus qu'à des mesures de gestions globales et indifférenciées de la pauvreté rurale, la diversité des espaces et des situations amène à reconsidérer l'intervention sociale, à l'intérieur des trajectoires propres de développement des espaces. Les rares travaux mettant en rapport, dans les espaces ruraux, les modalités de l'intervention sociale avec les processus d'exclusion et de relégation, insistent sur le cadre d'action et le projet politique territorial qui les sous-tend (Pagès & al., *op.cit.* ; Lyet & al., *op.cit.*). Faire face et s'en sortir, deux mouvements conjoints qui mènent sur les pistes de la reconnaissance, de la négociation identitaire et de la capacité d'action, c'est-à-dire vers les espaces possibles d'affirmation de soi, l'espace vécu étant le premier d'entre tous : *« la capacité à identifier et à construire la proximité entre les individus et les lieux demeure un enjeu contemporain de premier ordre, un enjeu qui occupe les géographes depuis des siècles. Pourquoi les géographes sont-ils occupés à faire cela ? Tout simplement parce que la manière et l'endroit où nous faisons les choses sont importantes. Tout est important : d'où les idées viennent, à quel endroit les gens y réfléchissent, les discutent et les publient ; où ils les lisent, comment elles se diffusent, comment on s'en empare, à quel endroit on les ignore. [...] C'est important, parce que cela modifie la manière dont nous pensons et fabriquons le monde. »* (Fall, 2013 ; p.115).

---

<sup>17</sup> Entre 2008 et 2011 il a augmenté de plus de 4 %, soit le double de la progression observée à l'échelle du département, et ce sont les plus pauvres qui en profitent le plus, l'augmentation étant pour cette catégorie de près de 7% (Dadoun, 2015)

<sup>18</sup> Objectif de réduire d'1,9 million le nombre de personnes pauvres ou exclues d'ici 2020 sur les 11,2 millions dénombrés en 2007, soit un sixième (ONPES, 2014)

## Références bibliographiques

- ACCARDO, J., & DE SAINT POL, T. (2009), Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe? L'analyse du consensus sur les privations, *Économie et statistique*, n°421, p. 3–27.
- ALDEGHI, I. (2001), Les aspects territoriaux de la pauvreté et de la précarité dans la société française contemporaine, *CNAF, Dossiers d'études. Allocations Familiales*, n°26, 207 p.
- ALIAGA C. (coord.) (2015a), Les zonages d'étude de l'Insee. Une histoire des zonages supra communaux définis à des fins statistiques, *Insee méthodes*, n°129, 100 p.
- ALIAGA C., EUSEBIO P., LEVY D. (2015), « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité », In *La France et ses territoires*, Insee Edition 2015, Paris, p.13-22.
- BACCAÏNI B., LEVY D. (2009), Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs, *INSEE Première*, n° 1248, 4 p.
- BARONNET J., FAUCHEUX-LEROY S., KERTUDO P. (2014), *Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique*, ONPES-FORS recherche sociale, Paris, 153 p.
- BARTHE L., CAVAILLÉ F., EYCHENNE C., PILLEBOUE J. (2007), *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, CERAMAC, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, n°23.
- BERTRAND M., BLOT F., DASCON J., GAMBINO M., MILIAN J., MOLINA G. (2007), Géographie et représentations : de la nécessité des méthodes qualitatives, *Recherches qualitatives Hors série*, n° 3 p.316-34.
- BERTHOD-WURMSER M. (2012), En France, les pauvres s'en vont aussi à la campagne. *CERISCOPE Pauvreté [en ligne]*, <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part2/en-france-les-pauvres-sen-vont-aussi-a-la-campagne>, (consulté le 10/09/2014).
- BERTHOD-WURMSER M., OLLIVIER R., RAYMOND M., VILLERS S., et FABRE D. (2009), *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*, IGAS-CGAAER, Paris, 90 p.
- BIGARD M., DURIEUX E. (2010), Occupation du territoire et mobilités: une typologie des aires urbaines et du rural, in: *La France et ses régions*, Insee Références, Paris, p. 29-39.
- BOULINEAU, E., & BONERANDI, E. (2014), *La pauvreté en Europe une approche géographique*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 260 p.
- BONERANDI, E. (2007), La mobilité des populations pauvres dans les espaces anciennement industrialisés, in: *Colloque franco-espagnol de géographie rurale*, Presses universitaires Blaise Pascal, pp. 703–722
- CALBÉRAC Y., & DELAGE A. (2010), L'approche spatiale comme moyen de compréhension et d'action sur les sociétés, *Tracés*, n°10, p. 121-134.
- CASTEL R. (1990), Le roman de la désaffiliation: À propos de Tristan et Iseut, *Le Débat*, vol. 61, n°4, p. 155-167.

CAVAILHES J. (2012), Le marché foncier : une machine à hacher la société, In VALL R., ROSSIGNOL L., *Rapport d'information de M. Raymond Vall et Mme Laurence Rossignol sur les Représentations et transformations sociales des mondes ruraux et périurbains : actes du colloque du mercredi 19 décembre 2012*, Sénat, commission du développement durable, Paris, p. 31-54.

CLANCHÉ F., RASCOL O. (2011), Le découpage en unités urbaines de 2010. *INSEE Première*, n°1364, 4 p.

COMMISSION EUROPÉENNE (2008), *Pauvreté et exclusion sociale dans les zones rurales*. Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, 34 p.

CORDOBES, S. (2014), Les dangers du populisme géographique, *EspacesTemps.net*.  
<http://www.espacestemp.net/articles/les-dangers-du-populisme-geographique/>

DADOUN C., (2015), Avec la crise économique, la pauvreté et les inégalités s'accroissent dans l'Hérault, *Insee Analyse Languedoc-Roussillon*, n° 7, 4 p.

DATAR (2010), Territoires 2040- Aménager le changement. *Revue d'études et de prospective*, La documentation française, n°1, 103 p.

DAVEZIES, L. « Inégalités territoriales : le paradoxe des échelles géographiques. Les nouveaux moteurs du développement territorial et des inégalités ». In *Introduction au séminaire « Le développement territorial et ses ressorts »*, IHEDATE, 2007.

DAVEZIES L., KORSU E. (2002), *Un essai de géographie de la pauvreté. Les Travaux de l'Observatoire 2001-2002*, ONPES, Paris, p.167-245

DE CERTEAU M., GIARD L., MAYOL P. (1980), *L'invention du quotidien. II Habiter, cuisiner*, Gallimard Folio essai (nouv. ed. revue et aug., 1994), Paris, 416 p.

DEPRAZ S. (2013), Mais où est donc passé l'espace rural ? *cafe-geo.net*, <http://cafe-geo.net/mais-ou-est-donc-passe-l-espace-rural/>, (page consultée le 23/01/2014).

DE SOUSA A. A. (2010), La pauvreté en milieu rural, *Pour*, vol. 205-206, n°2, p. 7-11

DEVAUX, J. (2013). Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien. Thèse pour obtenir le grade de Docteur en sociologie, Université Paris Est, 459p.

DI MÉO G. (1999), Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, p. 75-93.

DI MÉO G. (2008), Une géographie sociale entre représentations et action, *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, n°23, p. 13-21.

DIJKSTRA L., POELMAN H. (2014), A harmonised definition of cities and rural areas: the new degree of urbanisation, *Working papers*, n° 01/2014, European Commission.

FALL J. (2013), Tricot français ou mailles anglaises. Dénouer l'emmêlement des biographies, des débats et des géographies, in: CAILLÉ A., DUFOIX S., *Le Tournant Global des Sciences Sociales*, Bibliothèque du MAUSS, La Découverte, Paris, p. 115-132.

GINTRAC C., MEKDJIAN S. (2014), Le peuple et la « France périphérique » : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires, *Espaces et sociétés*, vol. 1/2014, n° 156-157, p. 233-239.

LÉVY, J. (2012), Choix de société, *Espaces et sociétés*, vol 1/2012, n°148-149, p. 201-209.

LÉVY, J. (2014), Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas), in: *20èmes Controverses européennes de Marciac "Pour des territoires vivants... Faut que ça déménage !"*, 30 juillet-1er août 2014, Mission d'Animation des Agrobiosciences, Marciac.

LÉVY, J., LUSSAULT, M. (2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1127 p.

LUSSAULT M. (2010), Ce que la géographie fait au(x) monde(s). *Tracés*, N° spécial hors série : A quoi sert la géographie (III), n°10, p. 241-251.

LOLLIER J.-C. (2008), Le rural, objet indéfini ?, in "*C'est par où, le rural ?*", *14e Université d'Été de l'Innovation Rurale*, 6, 7 et 8 août, Mission d'Animation des Agrobiosciences, Marciac.

LYET P., LAMBERT G., VALLE M. (2010), De la fragilité à la réclusion et de l'assistance au développement territorial. Diversité et territorialité de la pauvreté et de l'exclusion et des réponses sociales en milieu rural en Bourgogne, *Pensée plurielle*, vol 25, n° 3, p. 9-23.

MACLOUF P. (1986) (dir.), *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, L'Harmattan.

MATHIEU N. (2007), Le lien des agriculteurs aux lieux et aux autres habitants. Une évolution majeure à observer, *Économie Rurale*, n° 300, p. 129–133.

MATHIEU, N., DUBOSQ P. (1985) (dir.), *Voyage en France par les pays ruraux de faible densité*, Éditions du CNRS, Toulouse, 179 p.

MÉTAYER C. (2014), Les jeunes dans les territoires ruraux. *Les dossiers d'observation du CGET*, n°2, 3 p.

PAGÈS A. (2004), *La pauvreté en milieu rural*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 184 p.

PAGÈS A., VACHÉE C., DANSAC C., LOREDO J-P. (2014), L'intervention sociale en milieu rural, le point de vue des professionnels, *Dossier d'étude CNAF*, n° 174, 111 p.

SCHMITT, B., PIGUET, V., PERRIER-CORNET, P., & HILAL, M. (2002), *Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural. Définition, résultats, analyse critique*, INRA-ENESAD, Dijon.

SCHULER M., PERLIK M., PASCHE, N. (2004), *Non-urbain, campagne ou périphérie – où se trouve l'espace rural aujourd'hui? Analyse du développement de l'urbanisation et de l'économie en Suisse*, ARE, Office fédéral du développement territorial, Berne, 162 p.

SÉLIMANOVSKI, C. (2013). L'impensé de l'espace dans les politiques européennes de lutte contre la pauvreté. *Géographie et cultures*, (87), pp. 126–127.

SÉCHET R. (1996), *Espace et pauvreté, la géographie interrogée*, Paris, l'Harmattan (Géographie Sociale), 214 p.

VALEUR PLUS (2009). *Expérimenter une méthode de connaissance de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à partir de celles et ceux qui les vivent et éclairer l'ONPES sur les phénomènes émergents. Partie 1 et partie 2 (annexes)*, ONPES, Paris, 210 p.

VANIER, M. (2005), Rural-urbain : qu'est ce qu'on ne sait pas?, in *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 25–32.

VINCENDON S. (2013), La France est fâchée avec le pays réel - Entretien avec Jacques Levy, Libération, 28 juin 2013,  
[http://www.liberation.fr/societe/2013/06/28/la-france-fachee-avec-le-pays-reel\\_914526](http://www.liberation.fr/societe/2013/06/28/la-france-fachee-avec-le-pays-reel_914526)